



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/10/16

Reçu en Préfecture le : 26/10/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 octobre 2016
D-2016/402

Aujourd'hui 24 octobre 2016, à 10h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Mr Jacques Colombier présent jusqu'à 11h45

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Nicolas GUENRO

Réhabilitation de la salle des fêtes du Grand Parc. Demande de subvention. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Construite en 1965, la Salle des fêtes du Grand Parc a accueilli des spectacles et des concerts jusqu'au début des années 90 et demeure depuis lors désaffectée.

Dans le courant de l'année 2012, un cycle de concertation avec les habitants du quartier a permis à la Ville d'entamer une démarche de rénovation de la salle. Ce lieu, aux espaces multiples (accueil, scène, gradins, parvis...), devra permettre l'accueil de spectacles professionnels tout en préservant la mixité des usages, qu'ils soient culturels, associatifs, familiaux ou scolaires.

Cette requalification s'inscrit dans un objectif de reconquête de l'attractivité de ce lieu autrefois renommé et participe au rayonnement de ce quartier prioritaire au titre de la politique de la ville.

Dans la perspective de redonner à ce lieu une centralité ouverte à tous, le projet architectural répond à la fois à la nécessité de proposer des lieux de rencontre pour les habitants et les associations du quartier et à l'ambition de restaurer, dans ce lieu emblématique, une offre culturelle riche tant pour l'accueil des associations bordelaises que pour celui des grands événements régionaux.

Par délibération n°D-2013/405 du 15 juillet 2013 et n°D-2015/261 du 1^{er} juin 2015, le Conseil municipal a respectivement attribué le concours de maîtrise d'œuvre puis approuvé l'Avant Projet Définitif en vue de la réhabilitation de la salle des fêtes.

S'agissant d'une opération à vocation culturelle, qui concourt à l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier du Grand Parc et qui répond par ailleurs à des exigences en termes de rénovation thermique, l'Union européenne (FEDER), l'Etat (au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local), le Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et le Centre national de la chanson, de la variété et du Jazz sont susceptibles d'apporter un soutien financier, sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses (en HT)		Recettes (en HT)		
Poste de dépenses	Montant	Financeurs	Montant	%
Travaux	4.399.082 €	Union européenne : FEDER	900.000 €	20,46 %
		Etat : FSIPL (dotation 2017)	1.000.000 €	22,73 %
		Région	500.000 €	11,37 %
		Bordeaux Métropole	500.000 €	11,37 %
		Centre national de la chanson, de la variété et du Jazz	80.000 €	1,82 %
		Total financeurs	2.980.000 €	67,75 %
		Ville de Bordeaux : fonds propres	1.419.082 €	32,25 %
Total dépenses	4.399.082 €	Total recettes	4.399.082 €	100 %

Dans le cas où l'un de ces cofinancements serait moindre, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire :
 - o à solliciter les participations financières pour la réhabilitation de la salle des fêtes du Grand Parc,
 - o à signer tout document afférent à ces cofinancements,
 - o et à encaisser ces cofinancements.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 octobre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT